

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —



Contact presse : Cabinet du Ministre des affaires étrangères et du développement  
international : 01 43 17 57 93

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

L'égalité entre les femmes et les hommes est indissociable de la priorité que la France attache à l'égalité en dignité et en droits de tous les êtres humains, partout dans le monde. Agir pour le droit des femmes est une exigence humaine et morale. Derrière cette cause, il y a des histoires individuelles qui résonnent à nos oreilles comme autant d'appels à agir. Ces histoires, ce sont celles de femmes utilisées comme des outils dans les conflits, de femmes prisonnières de tyrans, de femmes qui supportent les coups de leurs conjoints ou qui se battent pour avoir le droit de conduire et d'épouser qui elles entendent.

Chaque jour, sur tous les continents, les droits des femmes sont bafoués. Les femmes demeurent les victimes d'inégalités et de violences face auxquelles la seule réponse possible est la mobilisation générale. C'est le sens de cette journée du 8 mars.

Deux thèmes ont été retenus pour cet après-midi de débats au ministère des affaires étrangères et du développement international : les droits sexuels et reproductifs et les violences faites aux femmes. Sur ces deux thèmes, notre état des lieux doit être implacable.

Dans le monde, 35% de femmes ont été victimes de violences physiques ou sexuelles durant leur vie. Au cours des dix prochaines années, 30 millions de femmes risquent d'être victimes de mutilations sexuelles. Face à ces maux, face à la nécessité de changer nos sociétés et nos mentalités, la France s'engage. Elle le fait avec la conviction que les femmes doivent avoir accès à tous les moyens existants pour s'émanciper et s'autonomiser, qu'elles doivent avoir les mêmes droits et les mêmes opportunités que les hommes. Elle le fait en Tunisie, au Sénégal, en République démocratique du Congo, dans la zone sahélienne ou encore en Syrie. Elle le fait aussi en Europe.

Le gouvernement français est mobilisé pour le droit des femmes, y compris en France où de nombreux efforts sont indispensables en matière d'éducation, de formation et d'intégration professionnelle. En cette journée du 8 mars, rappelons-nous la nécessité d'agir, toujours plus et ensemble, pour faire advenir l'égalité réelle.

Jean-Marc Ayrault

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Programme ■ Journée des droits des femmes

- 16h30 Ouverture par Jean-Marc Ayrault,**  
**ministre des Affaires étrangères et du Développement international**  
Modération: Anne-Cécile Sarfati (ELLE)  
1<sup>re</sup> séquence: « Pour un droit universel à la santé sexuelle et reproductive »
- 16h50 Ouverture de la table-ronde par Laurence Rossignol,**  
**ministre en charge de la Famille, de l'Enfance et des Droits des femmes**  
Témoignage vidéo: Melinda Gates, Fondation Gates
- 17h05 Table-ronde**  
Djamila Benhabib, écrivaine et militante politique québécoise  
Barbara Nowacka, femme politique polonaise, prix Simone de Beauvoir  
Pinar Selek, militante et écrivaine turque  
Dr. Françoise Sivignon, présidente, Médecins du Monde  
**Séquence musicale: Melissa Laveaux**  
2<sup>e</sup> séquence: « Prévenir, agir et se reconstruire:  
les défis de la lutte contre les violences faites aux femmes »
- 17h40 Ouverture de la table-ronde par Yannick Glemarec,**  
**DG adjoint ONU FEMMES**
- 17h55 Table-ronde**  
Lucia Aviles, juge violences faites aux femmes, espagnole  
Fatou Bensouda, procureur auprès de la Cour pénale internationale à La Haye  
Kuljit Kaur, militante indienne  
Irene Natividad, présidente du Global Summit of Women
- 18h30 Présentation du Serment de Paris par Laurence Rossignol**  
3<sup>e</sup> séquence: « Serment de Paris:  
les féministes engagé.e.s pour les droits des femmes »
- 18h40 Clôture/ Intervention par le Président de la République**  
Puis cocktail

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## INVITES

**Djemila BENHABIB**



Djemila Benhabib est une femme politique, écrivaine, journaliste, enseignante et conférencière canadienne.

Engagée pour la cause féministe et pour la laïcité, Djemila Benhabib milite contre le fondamentalisme religieux, notamment islamiste.

Elle a été lauréate du Prix international de la laïcité décerné par le Comité Laïcité République en France en 2012, du Prix humaniste du Québec en 2014, décerné conjointement par la Fondation humaniste du Québec et l'Association humaniste du Québec et du Prix de la liberté d'expression à Bruxelles en 2016.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Barbara NOWACKA



Barbara Nowacka est une femme politique polonaise de gauche, programmeuse et informaticienne.

Elle a été co-fondatrice de la coalition de la Gauche Unie ainsi que fondatrice et vice-présidente de la Fondation Izabela-Jaruga-Nowacka, en hommage à sa mère également féministe.

Son engagement auprès de la Fédération polonaise pour les femmes et le planning familial est de longue date et reconnu mondialement. Elle est partisane du libre accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), de la procréation médicalement assistée pour les femmes célibataires et milite également en faveur des droits LGBT et de l'adoption par les couples homoparentaux.

Elle a reçu cette année le Prix Simone de Beauvoir au nom de l'association Sauvons les femmes pour son engagement dans la lutte contre le projet d'interdiction totale de l'IVG en Pologne.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Pinar SELEK



Pinar Selek est une sociologue et écrivaine féministe turque.

Elle est connue pour son travail sur les communautés les plus vulnérables de son pays natal et a cofondé le journal féministe Amargi.

Pinar Selek a été poursuivie pendant plus de 15 ans en Turquie, son dernier acquittement date de 2012, il fait l'objet d'un appel. Elle est actuellement condamnée à vie par la justice turque et portera son cas devant la Cour européenne de droits de l'Homme.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Dr. Françoise SIVIGNON



Françoise Sivignon est une médecin française engagée pour les droits des femmes et pour l'accès universel aux soins pour les usager.e.s de drogues injectables et les « travailleu.se.r.s du sexe » au Myanmar.

Françoise Sivignon a été présidente de la branche hollandaise de Médecins du Monde, Dokters van de Wereld, entre 2005 et 2008 et vice-présidente du bureau parisien de 2012 à 2015. Éluée présidente de Médecins du monde, le 30 mai 2015 à la suite de l'assemblée générale annuelle de l'association, elle est la deuxième femme présidente de l'association.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Mélissa LAVEAUX



Mélissa Laveaux est une chanteuse, musicienne, et compositrice canadienne engagée pour les droits des femmes et des communautés LGBT.

Sa musique est teintée d'influences haïtiennes, pays dont ses parents sont originaires, ainsi que de blues et de folk. Elle compose et chante en trois langues : l'anglais, le français, et le créole haïtien.

En 2013, elle a lancé son deuxième album « Dying is a wild night », un partenariat avec le trio français Les Jazz Basterds. Cette même année, Mélissa Laveaux met l'amour lesbien en honneur dans son single « Triggers ».



# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Yannick GLEMAREC



Yannick Glemarec est directeur exécutif adjoint aux politiques et programmes, de l'Entité des *Nations Unies* pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) au rang de Sous-Secrétaire général.

Anciennement coordonnateur exécutif du bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) depuis 2013, Yannick Glemarec a plus de 25 années d'expérience dans les domaines de l'administration de fonds, de la gestion de programme et de la direction pour la coopération au service du développement, au niveau international, dans les pays en développement et au siège du PNUD.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Lucia AVILES



Lucia Aviles est une juge espagnole spécialiste des violences faites aux femmes.

Militante féministe engagée dans la lutte contre les violences machistes elle est co-fondatrice de la première association nationale de femmes juges en Espagne.

Elle promeut l'égalité femmes-hommes, y compris dans l'accès aux droits.

Le fer de lance de son combat et la défense du droit à l'égalité et à la non-discrimination des filles et des femmes dans tous les domaines de la société.

## Fatou BENSOUDA



Fatou Bensouda est une avocate gambienne et procureure générale de la Cour pénale internationale depuis 2004 dont le combat est d'atténuer les guerres et les conflits et de promouvoir l'autonomisation des femmes.

Elle a reçu de nombreuses distinctions, dont le prix international des juristes de l'association mondiale des juristes. Elle a également été nommée comme l'une des 100 personnes les plus influentes au monde par le magazine Time en 2012, et Jeune Afrique l'a désignée comme l'une des 50 femmes africaines qui, de par leurs actions et leurs initiatives dans le cadre de leurs fonctions respectives, font avancer le continent africain (2014 et 2015).

Fatou Bensouda a joué un rôle prépondérant dans d'importantes affaires de droit pénal au niveau international au cours des trois dernières décennies.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Kuljit KAUR



Kuljit Kaur est une militante féministe indienne engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, pour l'égalité femmes-hommes et pour la promotion de l'éducation populaire pour tou.te.s.

Elle est vice-présidente du *All Indian Women's Conference* et s'engage pour les droits des femmes, notamment les plus défavorisées.

Elle est également co-fondatrice du réseau international féministe et laïque, cofondé et initié par Femmes solidaires en janvier 2013.

Kuljit Kaur est experte à la commission technique du Ministère de la santé indien où elle travaille sur une proposition de loi contre la GPA en Inde.

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

## Irène NATIVIDAD



Irène Natividad est une avocate et femme politique démocrate américaine.

Présidente du *Global Summit of Women*, Irène Natividad milite pour les droits des femmes à travers le monde.

Elle est également présidente du *National Women's Political Caucus* et fondatrice du *Prix Exceptional Merit in Media Awards (EMMAs)* qui prime les initiatives médiatiques d'excellence qui couvrent des enjeux en matière de droits de femmes.

## ACTIONS DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES

À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la journée internationale des droits des femmes, le ministère des affaires étrangères et du développement international réaffirme sa mobilisation constante en faveur de la défense des droits des femmes. Dans un contexte marqué par la montée des conservatismes et les tentations de remettre en question les droits fondamentaux des femmes, le ministère des affaires étrangères et du développement international continuera à multiplier les efforts pour défendre les droits et l'autonomisation des femmes. Toute notre action internationale intègre systématiquement l'égalité des sexes. La défense des droits des femmes, la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences constituent des priorités majeures de l'action extérieure de la France en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme depuis plusieurs années.

Dans toutes les enceintes multilatérales la France est mobilisée. Cette action vise à protéger les filles et les femmes dans le monde et à promouvoir l'égalité des sexes dans l'ensemble des accords multilatéraux.

Aussi, la France est-elle particulièrement attachée au respect et à la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW- 1979) et de son protocole facultatif, ainsi que des textes issus des conférences du Caire sur la population et le développement (1994) et de Pékin sur les femmes : déclaration et programme d'action de Pékin de 1995. Vingt ans après la conférence de Pékin, le président de la République a réitéré l'engagement de la France pour la défense de l'autonomie des femmes tout au long de leur vie et leur participation à tous les niveaux de responsabilité en septembre 2015. La France est également mobilisée pour la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » du Conseil de sécurité des Nations unies.

La France est, par ailleurs à l'origine, depuis 2006, avec les Pays-Bas, d'une résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'intensification des efforts en vue d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes. En 2014, plusieurs avancées ont été observées en matière de lutte contre l'impunité, d'accès à la contraception d'urgence pour les victimes de violences et de protection des filles. Une nouvelle résolution a été adoptée par consensus en décembre 2016, dans le cadre de la 71<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies, et portait spécifiquement sur la lutte contre la violence domestique (RES71/170).

# Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

La France a également été à l'origine d'une résolution auprès de l'UNESCO pour la lutte contre les violences de genre en milieu scolaire, adoptée à l'unanimité en avril 2015.

Une autre illustration de ce travail de longue haleine, qui se déploie dans l'ensemble des enceintes internationales, est l'engagement de la présidence française de la COP 21 pour que l'égalité entre les femmes et les hommes figure dans l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015. Au sein de la commission de la condition de la femme des Nations unies, la France a organisé des événements sur « les femmes et le climat » pour illustrer que les femmes sont les premières victimes mais aussi des actrices essentielles dans la lutte contre le dérèglement climatique.

En 2017, la France poursuit ce travail dans le cadre du G7 et du G20. Notre pays soutient ainsi la présidence italienne du G7 dans l'écriture d'une feuille de route commune pour l'autonomisation économique des femmes. Au sein du G20, la France participe à l'initiative de la présidence allemande eSkills4Girls qui vise à améliorer l'accès des filles au numérique.

Dans sa politique d'aide au développement, la France a veillé à ce que les droits des femmes soient pleinement pris en compte dans les négociations sur le financement du développement. La France s'est mobilisée pour que l'Agenda du développement durable pour 2030 comporte un objectif dédié (Objectif du développement durable 5) qui vise à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Il s'agit, avec cet engagement international, de lutter contre les discriminations, les violences et les pratiques néfastes dont les mariages précoces et forcés et les mutilations sexuelles féminines. Cet objectif prévoit aussi un accès universel aux droits et à la santé sexuelle et reproductive.

L'opérateur principal du ministère en matière de développement, l'Agence française de développement (AFD), évalue 100% des projets qu'elle engage selon le genre. En 2016, 50% des financements de l'AFD prenaient en compte la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces actions témoignent de notre engagement au quotidien pour améliorer la situation des filles et des femmes dans le monde.

## Quelques chiffres clés

- A l'échelle mondiale, 35% de femmes ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au cours de leurs vies.
- Une étude réalisée en 2010 dans 10 pays membres de l'Union européenne révélait qu'en moyenne 52 % des personnes interrogées (de 33 % à 86 % en fonction des pays) considéraient le comportement des femmes comme une cause de la violence domestique à leur égard.
- Les femmes représentent de 55 % à 60 % des victimes de traite recensées au niveau mondial, et ce chiffre passe à 75 % si l'on inclut les filles. La traite des enfants reste également très préoccupante, puisque 27 % des victimes sont des enfants, dont les deux tiers, des filles.
- 225 millions de femmes par an dans le monde souhaiteraient différer ou éviter une grossesse, mais n'ont pas accès à une contraception sûre et efficace. Plus de 21 millions d'interruptions volontaires de grossesse sont réalisées chaque année dans des conditions non sécurisées.
- 31 millions de filles en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisées. Il est probable que 17 millions d'entre elles n'iront jamais à l'école. Le nombre de filles scolarisées en primaire est inférieur de 5 millions à celui des garçons.
- Le taux mondial de participation des femmes à la population active stagne autour de 50% depuis 1995 (contre plus de 70% pour les hommes).
- Des progrès ont été réalisés dans le domaine de la participation politique, le nombre de parlementaires femmes n'a cessé d'augmenter au cours des 20 dernières années. À l'échelle mondiale, les femmes occupaient, en 2014, 23 % des sièges des chambres basses ou des parlements unicaméraux, contre 12 % en 1995.

## Pratiques traditionnelles néfastes :

- 1/3 des jeunes femmes mariées de 20 à 25 ans se sont mariées en tant que jeunes filles, avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.
- Plus de 142 millions de jeunes filles sont susceptibles de se marier avant l'âge de 18 ans dans la décennie 2010-2020, soit 15 millions par an.
- Plus de 125 millions de femmes vivantes ont été victimes de mutilations sexuelles féminines, principalement en Afrique de l'Ouest, du centre et de l'Est. On estime que 3 millions de filles y sont soumises chaque année.